DEMANDE DE DISTINCTION – SAISON 2024/2025

Pour un dirigeant, un pratiquant ou pratiquante (joueur(se), arbitre, éducateur(trice))

Nom du club et N° d'affiliation : ……

Coordonnées du demandeur (nom, prénom) : ……

Qualité du demandeur au sein du club : ……

E-mail :…… Tél : ……/……/……/……/……

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE PROPOSEE

Nom, prénom : ……

Date et lieu de naissance : ……

Adresse : ……

E-mail : …… Tél : ……/……/……/……/……

Fonction(s) exercée(s) au sein du club :

(Précisez les années de début et fin)

Si la personne exerce encore l'activité le jour de la demande, inscrivez la mention « à ce jour ».

Président de …… à ……

Secrétaire de …… à ……

Trésorier de …… à ……

Membre du comité directeur de …… à ……

Joueur de …… à ……

Joueuse de …… à ……

Educateur/ Entraineur d'équipe de …… à ……

Arbitre de …… à ……

Argumentation (précisez les activités bénévoles au sein du club et l'historique de son parcours)

……

……

……

……

……

……

……

Cette personne a-t-elle exercé une fonction au sein du district Haute Marne ?

……

……

……

Distinctions déjà obtenues par la personne proposée (précisez les années) :

District Haute-Marne : ……

Ligue Grand Est : ……

FFF : ……

Jeunesse & Sport : ……

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS

Public concerné : dirigeant(e)s, joueur(se)s, arbitres, éducateur(trice)s
Les propositions sont limitées à 1 au maximum par club et par saison.

Nombre d'années d'activité :
- Médaille d'Or : 20 ans minimum
- Médaille d'Argent : 10 ans minimum
Entre deux attributions pour une même personne, il est exigé un minimum de cinq ans.
Nul ne peut prétendre à la médaille d'Or s'il n'a pas reçu préalablement la médaille d'Argent.

PRECISIONS IMPORTANTES

Veillez à bien compléter toutes les rubriques car toute demande incomplète ne sera pas étudiée.
Le fait d'introduire une demande **n'implique pas l'attribution systématique de la distinction**.
Après examen par le District, une réponse sera donnée à chaque demandeur.
Les distinctions seront remises lors d'une cérémonie spécifique à laquelle le récipiendaire et le demandeur seront invités.

DELAI ET CORRESPONDANCE

Les demandes sont à retourner au plus tard le : **SAMEDI 31 MAI 2025**
- PAR COURRIER : **District Haute Marne de Football – 46 rue de la Chavoie – 52000 CHAUMONT**
- PAR MAIL : **secretariat@hautemarne.fff.fr**